

Claire Andrieu, « Les résistantes, perspectives de recherche »

in Antoine Prost (dir.), **La Résistance, une histoire sociale**

Le Mouvement social n° 180, juillet-septembre 1997

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5731857c/>

CA, Maître de conférences d'histoire contemporaine à l'Université Paris 1.

La résistance des femmes est un domaine dont l'exploration méthodique commence seulement. Au mois d'octobre 1995 sont parus simultanément deux recueils d'articles qui témoignent de cette sortie de l'histoire anecdotique ou mémorielle. Le premier numéro de la revue *Clio, Histoire, Femmes et Sociétés*, et un Cahier de l'ITHTP, intitulé « Identités féminines et violences politiques (1936-1946). » tentent « d'opérer une lecture sexuée du politique », selon l'expression de François Rouquet et Danièle Voldman dans leur préface (1). Mais pour procéder à cette « déconstruction de l'universel masculin », il faut se situer à la fois dans le court terme de l'histoire politique et dans le long terme de l'histoire des représentations.

L'analyse de discours serait un bon support : elle permettrait d'écrire une « sociodicée » de la femme résistante. Un peu à la manière dont Francine Muel-Dreyfus a écrit *Vichy et l'éternel féminin*, on étudierait « la Résistance et l'autre éternel féminin », en sopesant la part de nature humaine et de nature féminine que chaque camp a concédée aux femmes (2),

Mais l'étude du discours résistant sur les femmes est difficilement réalisable car les résistants, hommes et femmes, ont très peu écrit sur le sujet, que ce soit en réponse à la politique patriarcale de Vichy ou de leur propre mouvement. Le silence du programme du Conseil national de la Résistance sur le vote des femmes fait partie de ce non-engagement, pour la libération de la femme. Dans le cas du C.N.R., le retrait était tactique et avait pour but de maintenir les radicaux, hostiles au vote des femmes, dans l'union nationale. Auparavant, de Gaulle, le Comité d'Action socialiste et le parti communiste avaient pris position, chacun de leur côté, pour un suffrage véritablement universel (3). Mais en dehors de ces affirmations de principe qui ont conduit à l'ordonnance d'avril 1944 accordant le droit de vote aux femmes, la question du rapport des sexes ne fut pas posée.

(1) F. THÉBAUD (dir.), « Résistances et Libérations, France 1940-1945 », *Clio, Histoire, Femmes et Sociétés*, 1, 1995; F.ROUQUET et D. VOLDMAN (dir.), « Identités féminines et violences politiques (1936-1946) », *Cahiers de l'IHT.P.*, octobre 1995, avec notamment l'article de L. Douzou, « La Résistance, une affaire d'hommes ? », p. 11-24.

(2) F. MUEL-DREYFUS, *Vichy et l'éternel féminin*, Paris, Seuil, 1996.

(3) C. DE GAULLE,

« Déclaration du 23 juin 1942 » ; *Le Populaire*, janvier 1943 ; pour la presse communiste la recherche n'est pas faite ; un document du comité central du P.C.F., daté du 25 avril 1944, atteste la position du parti communiste, cf. H. MICHEL et B. MIRKINE-GUËTZEVITCH, *Les idées politiques et sociales de la Résistance*, Paris, P.U.F., 1954, p. 221 ; et C. ANDRIEU, *Le programme commun de la Résistance. Des idées dans la guerre*, Paris, Les Éditions de l'érudit, 1984, p. 76.

69 C. ANDRIEU

Que l'époque et les contraintes matérielles de la vie résistante n'aient pas permis l'essor de féministes sur le modèle de Madeleine Pelletier ou d'Alexandre Kollontaï, les quelques journaux féminins clandestins en donnent une bonne illustration. Le principal d'entre eux, *Femmes françaises*, était l'organe de l'Union des Femmes Françaises créée par le parti communiste: Il diffusait une image traditionnelle de la femme, celle d'une « ménagère » tout entière attachée à l'entretien de la maison et au soin des enfants. Le nom complet de l'U.F.F., union « pour la défense de la famille et la libération de la France », montre que le familialisme n'était pas l'apanage de Vichy (4). Sans doute n'était-ce pas exactement le même, mais seule une étude approfondie des journaux féminins résistants pourrait le montrer. Une autre façon d'éclairer la rencontre du temps long et du temps court serait d'étudier le devenir des féministes d'avant-guerre dans les années 1940-1944. Et de comparer, par exemple, l'itinéraire de militantes socialistes comme Louise Saumoneau, fondatrice du premier Groupe des Femmes socialistes en 1899 et pétainiste sur la durée de l'Occupation, avec le destin de Suzanne Buisson, secrétaire du Comité national des femmes socialistes avant la guerre, membre fondateur du Comité d'Action socialiste clandestin en 1941, et disparue en déportation (5).

Le parti adopté ici a été de tester l'hypothèse d'une spécificité de l'engagement résistant féminin. Dans quelle mesure la situation particulière des femmes détermine-t-elle de leur part un comportement politico-civique différent? Puisque les femmes font partie du genre humain -par exemple, si elles restent célibataires, elles jouissent comme les hommes de leurs droits civils-, mais puisqu'elles sont en même temps soumises à la « vocation naturelle » qui définit alors le genre féminin, elles participent de deux cultures. Elles ont assimilé à des degrés divers à la fois la culture universaliste masculine et le particularisme féminin. La question serait de savoir si ce « biculturalisme » facilite ou entrave le passage à la Résistance. Est-ce leur vie d'homme que les femmes engagent à cette occasion, ou leur vie de femme ? Toutes les résistantes auraient-elles souscrit à ce jugement d'Annie Guéhenno: « nous nous embarquions dans notre vie d'homme »

(6) ? Ou est-ce plutôt le dialogue des deux cultures qui produit le mélange explosif qu'un policier chargé de la répression notait en 1942 : « les femmes sont plus communistes que les hommes » (7)?

Pour être menée à son terme, cette enquête sur le «genre» de l'engagement résistant devrait être complétée par un travail symétrique sur l'engagement dans la Collaboration.

(4) Union des Femmes Françaises (dir.), Les Femmes dans la Résistance, Paris, Éditions du Rocher, 1977, encart photographique.

(5) C. SOWERWINE, Les Femmes et le socialisme. Un siècle d'histoire, Paris, F.N.S.P., 1978;
C. BARD, Les filles de Marianne. Histoire des féminismes 1914-1940, Paris, Fayard, 1995, p. 345 et 444 ; D. MAYER, Les socialistes dans la Résistance, Paris, P.U.F., 1968, p. 28-29.

(6) A. GUÉHENNO, L'épreuve. Récit, Paris, Grasset, 1968, p. 296.

(7) Un agent de police à propos des « menées communistes », en 1942, cité par P. SCHWARTZ, « La répression des femmes communistes (1940-1944) », Cahiers de l'I.H.T.P., op. cit., p. 25.

Bien que les deux militantismes ne soient pas de même nature, puisque l'un est sans précédent, clandestin et périlleux, et l'autre ritualisé, public et avantageux, leurs populations respectives méritent d'être comparées. Sinon, le risque se présente d'attribuer à l'engagement résistant certaines des Caractéristiques du militantisme en général. Or la propagande de l'État français en faveur de la « mission » de la femme n'est pas allée jusqu'à lui interdire de participer à des activités militantes.

Parmi les mouvements de jeunesse créés par le gouvernement, les Jeunes de France et d'Outre-Mer (J.F.O.M.) et les Compagnons de France avaient leurs sections féminines. Mêmes les Chantiers de jeunesse accueillaient des volontaires féminins, des infirmières et des assistantes sociales. Et l'École nationale des Cadres d'Uriage avait à très modeste échelle son pendant féminin à Écully, dans le Rhône (8). Les principaux partis ou mouvements collaborationnistes rassemblaient aussi des femmes : les Jeunes Filles Françaises du P.P.F., la section féminine du R.N.P. et l'union féminine du Front Social du Travail créé par le même parti, les sections féminines et les « équipes bleues » du Parti franchiste, la section féminine du Parti français national collectiviste, les phalanges de filles de la Ligue française, les femmes du Groupe Collaboration, et les jeunes filles des mouvements régionalistes breton et flamand, Les Bagadou Stourm et Zuid-Vlaamsch Jeugd, totalisent ensemble plusieurs milliers de femmes dont l'histoire n'est pas connue (9). Ce terme de la comparaison manquera à l'étude qui suit. On peut seulement noter que le modèle de développement politique du « deuxième sexe » fut distinct selon les camps, séparé dans la Collaboration, et intégré dans la Résistance, où la mixité régnait (10). Constat qui donne l'idée d'une nouvelle méthode d'analyse comparée des valeurs défendues de chaque côté. Au lieu de partir des motivations déclarées, qui pour partie et verbalement se recoupent, comme le patriotisme et le socialisme, l'étude se fonderait sur les pratiques observables des différents groupements des deux camps.

La question du choix des valeurs ennemies- le pourquoi de la bifurcation entre Résistance et Collaboration- ne sera pas développée ici, bien qu'elle ait lieu de l'être.

L'analyse de la population résistante féminine sera de nature plutôt socio-démographique, et prendra comme population de référence les hommes résistants et les femmes en général, la méthode comparative étant seule à même de faire ressortir des spécificités.

(8) B. COMTE, Une utopie combattante. L'École des cadres d'Uriage, 1940-1942, Paris, Fayard, 1991, p. 293.

(9) Cet inventaire sommaire des unités féminines des organisations pétainistes ou collaborationnistes est tiré de P.-P. LAMBERT et G. LE MAREC, Organisations, mouvements et unités de l'État français, et Partis et mouvements de la Collaboration, Paris, Jacques Grancher, 1992-1993. Dans son Bulletin, le Comité d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale a présenté des données sur la collaboration féminine par département.

(10) Parmi les organisations de jeunesse légales, deux réseaux d'auberges de jeunesse ont observé la mixité : le Centre laïque des Auberges de jeunesse (C.L.A.J.), dirigé par Marc Augier depuis l'avant-guerre, et les camarades de la Route, fondés en 1941 et dissous en 1943. D'après W.D. HALLS, Les jeunes et la politique de Vichy, Paris, Syros, 1988, p. 350-351.

71 C. ANDRIEU'

La Résistance, une mobilisation féminine sans précédent ?

La première difficulté est de dénombrer les résistantes. On se heurte au problème des sources, toutes postérieures, pour des raisons évidentes, aux événements. La toile de Pénélope des organisations de résistance, constamment détruites et reconstruites, démantelées et recomposées, ainsi que la multi-appartenance de beaucoup de membres, ont rendu difficile le travail des liquidateurs d'après-guerre. Germaine Tillion, liquidatrice du réseau qu'elle, a appelé elle-même « du Musée de l'Homme », a bien décrit ce travail d'archéologie que les amicales ont réalisé selon des critères variables (11). Néanmoins, pour ce qui concerne les proportions entre hommes et femmes ou à l'intérieur du groupe féminin, ce biais éventuel ne devrait pas avoir d'incidence. Les statistiques de Combattants Volontaires de la Résistance (C.V.R.) sont sans doute constituées sur des bases plus homogènes d'un département à l'autre, du fait que l'attribution de la carte procède de commissions pluralistes où siègent des groupes de mouvances politiques rivales qui se surveillent mutuellement

(12).

Cependant ces commissions sont presque exclusivement composées d'hommes, de même que les conseils de l'ordre de la Légion d'honneur, de la Libération et de la médaille de la Résistance, ce qui est susceptible d'entraîner une sous-

représentation de la résistance féminine. En outre, le principe même de la distinction privilégie sinon l'exploit du moins l'action caractérisée. Comment, dans ces conditions, distinguer l'indistinct, recenser le travail répétitif et non spécifique du temps de guerre accompli par les femmes aux fourneaux, dans les soutes de la gloire? Constituée de gestes quotidiens et traditionnels, leur résistance logistique se prête mal au recensement distinctif. Les tableaux d'honneur identifient de préférence les auteurs d'actes caractéristiques de la lutte comme le sabotage, le renseignement, la propagande. Un troisième facteur discriminant pourrait jouer en défaveur du recensement de la résistance féminine, celui de l'appartenance ou non à une organisation. Il se pourrait que, du fait de leurs activités non spécifiques d'un combat, les intendantes de la Résistance aient appartenu moins souvent que les hommes à une formation constituée. Dans cette hypothèse, la proportion de résistants « isolés » serait plus importante chez les femmes que chez les hommes. Et qui dit « isolé » dit moindre identification sociale.

Mais l'exemple du Calvados invite à relativiser le poids de ces facteurs de sous-représentation. Dans ce département, Jean Quélien a recensé 12 % de femmes titulaires de la carte C.V.R. (13). Si la procédure d'octroi de la carte avait constitué un filtre déformant, la proportion de femmes dont la demande a été refusée serait supérieure.

(11) G. TILLION, « Première résistance en zone occupée (Du côté du réseau "Musée de l'Homme-Hauet-Vildé) », Revue d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, avril 1958, p. 6-22.

(12) Entretien avec Serge Barcellini, historien, inspecteur général des Anciens Combattants, août 1996.

(13) Les C.V.R. du Calvados et de la Manche sont l'objet de l'étude de M. BOIVIN et J. QUELLIEN, «La Résistance en Basse-Normandie : définition et sociologie», in J. SAINCLIVIER et C. BOUGEARD (dir.), La Résistance et les Français. Enjeux stratégiques et environnement social, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1995, p. 163-175. Les auteurs ont également étudié une population de résistants non titulaires de la carte C.V.R., désignés ici comme « hors C.V.R. ». L'intérêt de l'étude est de montrer que les caractéristiques des C.V.R. et des non-C.V.R. sont très voisines, ce qui vient à l'appui de la thèse de la représentativité de la population C.V.R.

72 C. ANDRIEU

Or elle est la même : 12 % des cartes refusées concernent des femmes. En outre, la proportion de femmes identifiées par l'historien à l'occasion de ses recherches et en dehors de toute procédure de reconnaissance sociale est encore la même : 11 % de résistants sans titres officiels sont des femmes. Enfin, la proportion d'isolés C.V.R. est également identique chez les deux sexes (7 %). Elle est, à peine supérieure chez les résistantes sans titre de reconnaissance (10 %, contre 6 % chez les hommes).

**Les résistantes recensées dans le Calvados.
Recherche des facteurs de sous-représentation**

	C.V.R.			Cartes C.V.R. refusées	Recherche historique		
	Total	dont isolés		Total	Total	dont isolés	
Hommes	690	51	7 %	203	1 198	71	6 %
Femmes	95	7	7 %	153	153	15	10 %
Total	785	58	7 %	230	1 351	86	6 %
Fem./Tot.	12 %	12 %		12 %	11 %	17 %	

En conclusion, ou bien les femmes du Calvados sont restées passives, beaucoup plus que les hommes, ou bien elles ne se sont pas définies comme résistantes après la guerre. Ce manque de revendication sociale d'un civisme vécu comme « allant de soi » les aurait tenues en marge des recensements. Puisque les témoignages des hommes convergent pour qualifier le rôle des femmes d'essentiel, c'est plutôt du côté de la seconde alternative qu'il faut chercher. Et de s'interroger sur les effets statistiques d'une culture féminine qui n'incite pas à prendre position dans le champ, des rapports de force sociétaux, et qui conduit à qualifier de « naturels » des comportements civiques caractérisés. Dans cette hypothèse, la résistance féminine recensée ne représente qu'une petite partie du tout, « la pointe émergée de l'iceberg » a dit Lucie Aubrac (14). Le tableau suivant donne une idée de cette résistance « recensée » qui n'est pas la Résistance tout court.

(14) L. AUBRAC, Cette exigeante liberté, entretiens avec Corinne Bouchoux, Paris, Éditions de l'Archipel, 1997.

Tableau : Nombre de résistantes recensées

Nombre de résistantes recensées (15)

Titre ou appartenance	Hommes + Femmes	Femmes	% Femmes
<i>Titre</i>			
Légion d'honn. (Rés.)	[1 590]	[87]	5 %
Ordre de la Libér.	1 036	6	0,6 %
Méd. de la Résist.	[48 200]	[5 000]	11 %
C.V.R.	260 919	7	?
C.V.R. - Ile-et-Vilaine	1 343	170	13 %
C.V.R. - Calvados	785	95	12 %
C.V.R. - Manche	574	72	13 %
C.V.R. - Hérault	2 005	199	10 %
<i>Mouvement</i>			
Libération-Sud	780	97	12 %
Franc-Tireur	462	46	10 %
Témoignage chrétien	223	54	24 %
Défense de la France	[2 920]	[493]	17 %
<i>Réseau</i>			
Jade-Fitzroy	708	99	14 %
Zéro-France	1 026	143	14 %
<i>Divers</i>			
Hors C.V.R., Calvados	1 351	153	11 %
Hors C.V.R., Manche	525	39	7 %
<i>Répression</i>			
Morts rés. Alliance	438	35	8 %
Déportés	60 à 65 000	8 872	14 à 15 %
« Nacht u. Nebel »	5 812	895	15 %

(15) Lorsque les totaux sont incomplets, ils sont indiqués entre crochets. Sources du tableau:

- Le tableau spécial de la Légion d'honneur accordée au titre de la Résistance a été ouvert par Ordonnance du 30 janvier 1944, et clos par la loi du 23 août 1948. Les chiffres donnés ici correspondent à 1947-1948.

- L'ordre de la Libération a été créé par décret du 16 novembre 1940, et clos le 23 janvier 1946.

- La médaille de la Résistance a été créée par décret du 9 février 1943. Elle n'est plus attribuée depuis le 31 mars 1947 (décret du 16 janvier), sauf pour les morts de la Résistance. Calculs effectués d'après l'annuaire de l'Association nationale des médaillés de la Résistance française, Paris, 1953, par déduction pour le chiffre global, et par sondage pour le pourcentage de femmes (sur une page de noms commençant par les lettres A, B, C, T, V, W, Z, soit 1007 médaillés).

- Le titre de Combattant volontaire de la Résistance a été créé par ordonnance du 4 mars 1945. De 1959 à 1968, sous la présidence du général de Gaulle, la forclusion a été rendue définitive. Depuis 1968, par étapes successives, elle a été levée partiellement, et les règles d'attribution ont été assouplies. Ici: chiffres de 1994, donnés par S. BARCELLINI, «La Résistance française à travers le prisme de la carte C.V.R.», in L.DOZOU, R.FRANK, D. PESCHANSKI et D. VEILLON (dir.), La Résistance et les Français: villes, centres et logiques de décision, Actes du colloque de Cachan, novembre 1995, Paris, I.H.T.P., 1995, p. 267-268, p. 151-181.

- Les C.V.R. d'Ile-et-Vilaine ont été analysés par J. SAINCLIVIER, La Résistance en Ile-et-Vilaine 1940-1944, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1993. Chiffres tirés de la p. 94.

- Pour les C.V.R. du Calvados et de la Manche, cf. note 13.

- Pour les C.V.R. de l'Hérault, cf. H. CHAUBIN, « Femmes dans la Résistance méditerranéenne. Deux exemples régionaux, Corse et Languedoc », Clio, 1995, p. 40. L'auteur mentionne également les pourcentages suivants de femmes parmi les C.V.R.

: 7 % pour la Corse ; 8 % pour l'Aveyron (C. FONT, « Quelques aspects de la sociologie résistante en Aveyron », communication au colloque « La Résistance et les Français », Rennes) ; et 9 % dans les Alpes-Maritimes (J.-L. PANICACCI, Les Alpes-Maritimes de 1939 à 1945, Nice, Éditions Serre, 1989).

- La liste des membres de Libération-Sud est donnée par L. DOZOU, La Désobéissance. Histoire du mouvement Libération-Sud, Paris, Odile Jacob, 1995, p. 435-454. Les calculs et proportions figurent dans sa thèse, Le mouvement de Résistance Libération-Sud (1940-1944), Université de Paris I, p. 513-514.

D. VEILLON, Le Franc-Tireur. Un journal clandestin, un mouvement de résistance, 1940-1944, Paris, Flammarion, 1977, p. 256 ; R. BÉDARIDA, Témoignage Chrétien (1941-1944), Paris, Les Éditions ouvrières, 1977, p. 277 ; O. WIEVIORKA, Une certaine idée de la Résistance. Défense de la France 1940-1949, Paris, Seuil, p. 164. Sur les 2 995 participants au mouvement, le sexe est connu pour 2 920 individus

; A. AGLAN, Mémoires résistantes. Histoire du réseau Jade-Fitzroy 1940-1944, Paris, Cerf, 1994, p. 46-47 ; F. LECLÈRE, « La composition d'un réseau : "Zéro-France" », Revue d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, janvier 1966, p. 75-86 ; « L'Appel des morts », in M.-M. FOURCADE, L'Arche de Noé, Réseau Alliance 1940-1945, Paris, Plon, 1968, p. 639-643 ; A. POSTEL-VINAY et J. PRÉVOTAT, « La déportation », in J.-P. AZÉMA et F. BÉDARIDA (dir.), La France des Années noires, Paris, Seuil, 1993, t. II, p. 439 ; et A. POSTEL-VINAY, « Essai de comptage des femmes déportées de France de 1941 à 1945 », 1er janvier 1995, in Fonds Germaine Tillion, Musée de la Résistance et de la Déportation Besançon ; J. DE LA MARTINIÈRE, La procédure Nuit et Brouillard, Chez l'Auteur, 37130 Lignières-de-Touraine, t. II, 1997. Il s'agit ici des N.N. de la procédure militaire, à l'exclusion des N.N. de la Gestapo.

La part des femmes dans la population résistante recensée tourne autour de 12% (moyenne des pourcentages du tableau, mis à part l'Ordre de la Libération et la répression). Les chiffres de la répression, plus complexes à exploiter, confirment cependant que la répartition des sexes est fortement déséquilibrée. Ces 12 % que la logique de l'égalité juge faibles - les femmes formaient 52 % de la population en 1936- pourraient représenter, au contraire, une mobilisation sans précédent. Le tableau de l'engagement politique des femmes avant et après la guerre donne une idée du saut quantitatif, donc qualitatif, que constituent ces 12 %.

Si les tendances esquissées par ce tableau (cf. tableau p. 76) lacunaire se confirment, la Résistance aura marqué l'entrée des femmes dans un champ de lutte jusque-là réservé aux hommes, celui du combat pour la Cité. Baptême républicain et baptême du feu réunis, sacre de citoyennes guerrières, la Résistance féminine en organisation constitue une double rupture. Certaines résistantes ont eu conscience de ce changement de rôle et de la transgression qu'il représentait. Laurent Douzou cite l'exemple du procès de Marguerite Gonnet, chef de Libération-Sud pour l'Isère. Au président du tribunal militaire qui lui demandait comment elle, une mère de neuf enfants, avait pu prendre les armes, elle répondit : « Tout simplement, mon colonel, parce que les hommes les avaient laissé tomber. »

Il reste à comprendre pourquoi l'engagement résistant, malgré son coût, malgré les risques ajoutés aux préjugés à surmonter, a proportionnellement plus séduit les femmes que l'engagement politique partisan d'avant-guerre. Et qu'est-ce qui leur a donné l'audace d'enfreindre les lois, elles qui ne formaient qu'une petite minorité de la population des prisons dans les années 1930 (17) ?

(16) Pour le parti radical :

G.BAAL, Histoire du radicalisme, Paris, La Découverte, 1994, p. 73 et

S. BERSTEIN, Histoire du parti radical, t.1, Paris, P.F.N.S.P., 1982, p. 189 ;

- Pour la S.F.I.O. des années 1930 : C. SOWERWINE, Les Femmes et le socialisme, op. cit., p. 255;

- Pour le P.C.F. : A. KRIEGEL, Les communistes français, Paris, Seuil, 1985, p. 76 ; - Pour 1951 : M. DOGAN et J. NARBONNE, Les Françaises face à la politique. Comportement politique et condition sociale, Paris, Cahiers de la F.N.-S.P., Librairie Armand Colin, 1955, p. 138.

(17). I.N.S.E.E., Annuaire statistique. Résumé rétrospectif 1951, Paris, p. 98: sur les années

1930-1938, la population des prisons est constituée de 11 % de femmes.

75 C. ANDRIEU

L'engagement politique des femmes avant et après
la Deuxième Guerre mondiale (16)

Date	Parti radical	S.F.I.O.	P.C.F.	M.R.P.
1935-1939	0,1 %	3 %		
1946			11 %	
1951		17 %	18 %	18 %

Une culture politique féminine adéquate à la Résistance ?

Il serait utile de disposer de la chronologie de l'engagement des femmes et de la comparer à celle des hommes. Comme Laurent Douzou le montre ici dans son article sur « **L'entrée en résistance** », **la génération des premiers résistants, « jetés hors de toutes les séries », inventeurs sans modèle et sans avenir, se distingue assez nettement de la suivante, qui s'intègre dans des structures déjà constituées et qui peut raisonnablement miser sur la victoire des Alliés**. Il n'est pas impossible que la proportion de femmes soit plus importante dans la première; résistance. Ce n'est ici qu'une hypothèse, étayée par deux remarques relatives à la culture politique des femmes (18). En 1940, la différenciation socioculturelle des sexes est forte. Non seulement le taux d'activité des femmes de 15 à 64 ans est de 48 %, contre 95% pour les hommes, mais le modèle majoritairement admis est celui de la mère épouse au foyer (19). Qu'elles exercent ou non une activité rémunérée, les femmes se trouvent affectées à l'exécution des tâches domestiques et à la gestion des relations intergénérationnelles.

(18) Sur la problématique masculin/féminin dans ce domaine, cf. « Culture et pouvoir des femmes: essai d'historiographie », Annales E.S.C., mars-avril 1986, p. 271-293,

(19) O. MARCHAND et C. THÉLOT, Deux siècles de travail en France, Paris, I.N.S.E.E., 1991, p. 179.

Cette culture spécifique donne aux femmes une extériorité par rapport à la société établie, ses hiérarchies professionnelles, ses relations négociées et ses réseaux de jugements interdépendants. Décrivant ses compagnons de résistance, Annie Guéhénno les montre « libérés de toute attache sociale, mis à nu en quelque sorte, sans ce conditionnement et cette armure que constitue une fonction ou une fortune », et elle ajoute : « on a un certain mal après cela, à prendre au sérieux la comédie humaine, je veux dire la comédie sociale » (20). Finalement plus libres que les hommes de ce point de vue, du fait de leurs moindres engagements sociaux, les femmes étaient peut-être plus prêtes à démonter la comédie de l'ordre établi. En outre, Pierre Bourdieu a montré comment le taux d'engagement dans le débat politique est proportionnel au degré d'instruction. Le moindre niveau d'instruction des femmes augmente leur taux de non-réponse dans les enquêtes par sondage, de même que, jusqu'aux années 1980, elles se sont plus souvent abstenues

dans les scrutins que les hommes (21). En revanche, amenées à porter un jugement moral sur les faits de société, elles répondent autant que les hommes, et même plus s'il s'agit de questions relatives à la morale domestique. Interrogées par exemple sur le bien-fondé de la poursuite de la politique de collaboration avec l'Allemagne, elles auraient sans doute peu répondu, faute de compétence, de même qu'elles répondent peu à une question du type : « En ce qui concerne les relations franco-algériennes, estimez-vous souhaitable que la France poursuive une politique de coopération avec l'Algérie ? »

Mais la situation de force créée par l'Occupation provoquait le jugement moral. Appelées à donner leur avis sur ces événements successifs que furent l'occupation étrangère, la poignée de mains de Montoire, le rationnement, les fusillades d'otages, les rafles de familles ou l'envoi forcé de leurs enfants en Allemagne, les femmes n'auraient pas hésité, de même que sur l'aide aux pays «des plus pauvres», leurs réponses sont aussi nombreuses que celle des hommes. Passant par les voies de la morale plutôt que par celles de l'analyse technocratique ou des considérations corporatives, l'engagement politique féminin pouvait être plus immédiat et plus fort. La place des femmes à Témoignage Chrétien pourrait illustrer ce processus : avec 24 % des membres, elles sont plus nombreuses que partout ailleurs, et si l'on met de côté les 30 % d'ecclésiastiques du mouvement, elles rassemblent plus du tiers des militants. La culture religieuse, relativement indépendante du niveau d'instruction et du degré d'intégration professionnelle, joue ici un rôle moteur. Dans son journal, Edith Thomas a noté un exemple de cette foi du charbonnier que les femmes n'ont pas peur d'exprimer. C'est peut-être un dialogue typiquement féminin qu'elle a retranscrit (22) :

11 octobre 1941. Rencontré ce matin une voisine qui se rendait à l'église : «Je vais prier pour les Russes, m'a-t-elle dit, je ne peux pas croire que Dieu les abandonne.» Je n'ai pas pu m'empêcher de lui demander: « Vous croyez que Dieu est avec les communistes? » « Oui, m'a-t-elle répondu, Jésus ne peut être qu'avec les communistes : les vrais. »

Une observation statistique pourrait corroborer l'hypothèse que la condition féminine n'était pas un frein à l'engagement résistant. Après la guerre, une enquête approfondie effectuée par l'I.F.O.P. pour l'Unesco a montré que la participation politique des femmes croissait avec le mariage et la naissance des enfants. En 1953, les mariées avec enfants forment la catégorie la moins abstentionniste des femmes, et la moins portée à déclarer qu'elle « ne s'intéresse pas à la politique ». La forme de socialisation induite par le groupe familial semble propice à l'engagement car le phénomène s'observe également, quoique moins nettement, chez les hommes. Pour eux aussi, le mariage développe la participation politique (23). Puisque le phénomène est « unisexé », il ne peut s'interpréter (ou pas seulement) en termes de suivisme de l'épouse. Il serait nécessaire, de ce point de vue, de pointer pour chaque résistant ou résistante marié(e) l'existence ou non d'activité résistante de la part du conjoint, et d'en tirer un tableau statistique.

Il apparaît déjà que la structure par âge des résistantes ne correspond pas forcément à la courbe du taux d'activité par groupe d'âges, qui, elle, reproduit les effets du mariage et de la maternité. Les rares chiffres disponibles indiquent que l'incidence du statut matrimonial sur l'engagement n'est pas un phénomène simple.

(20) A. GUÉHENNO, L'épreuve, op. cit., p. 61.

(21) P. BOURDIEU, La distinction, Paris, Minuit, 1979, p. 466-472 ; et J. MOSSUZ-LAVAU, « Les électrices françaises de 1945 à 1993 », Vingtième siècle, avril-juin 1994, p. 67-75.

(22) E. THOMAS, Pages de journal 1939-1944, Paris, Viviane Hamy, 1995, p. 157.

(23) M. DUVERGER, La participation politique des femmes à la vie politique, Paris, Unesco, 1955, p. 44-55.

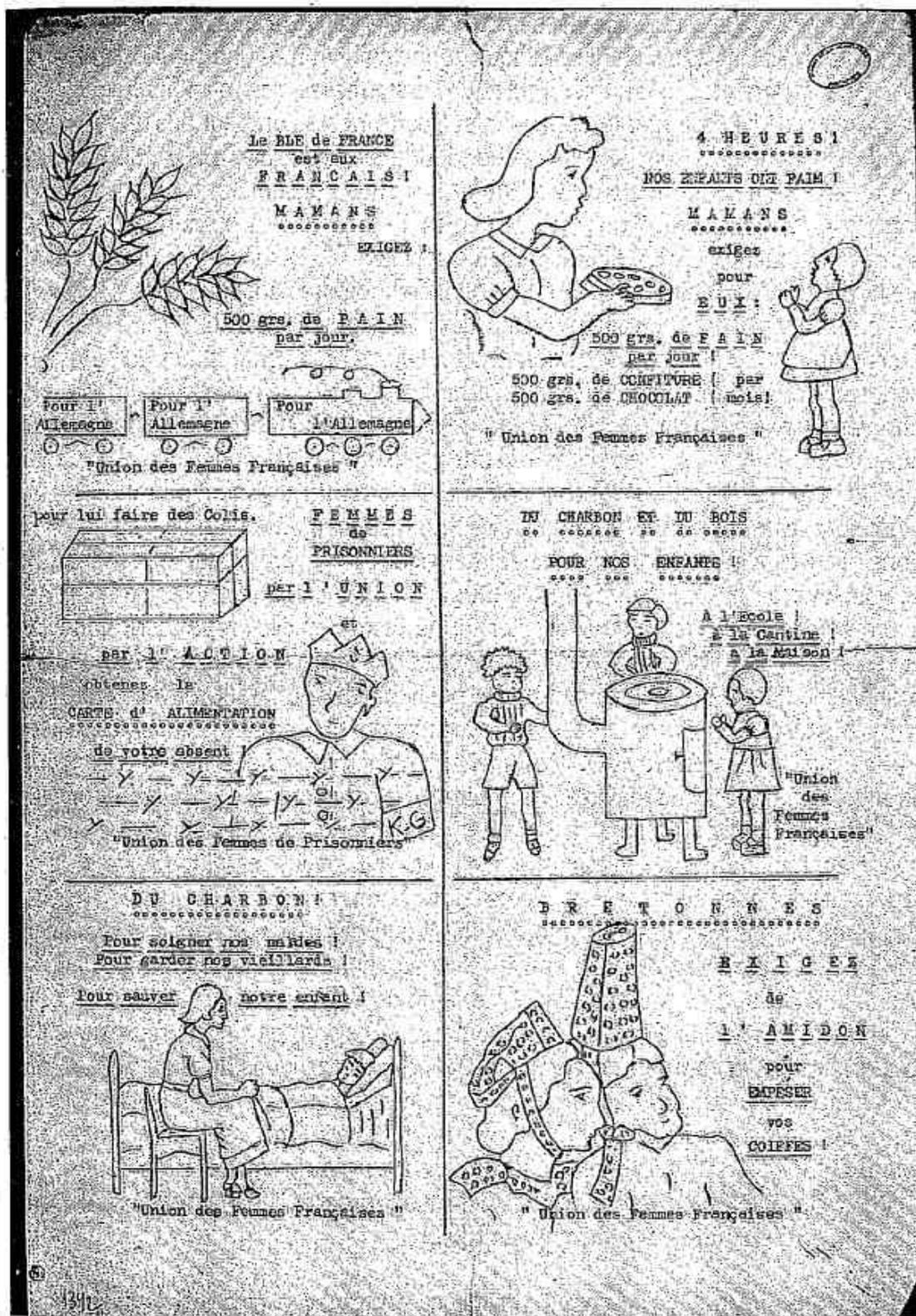


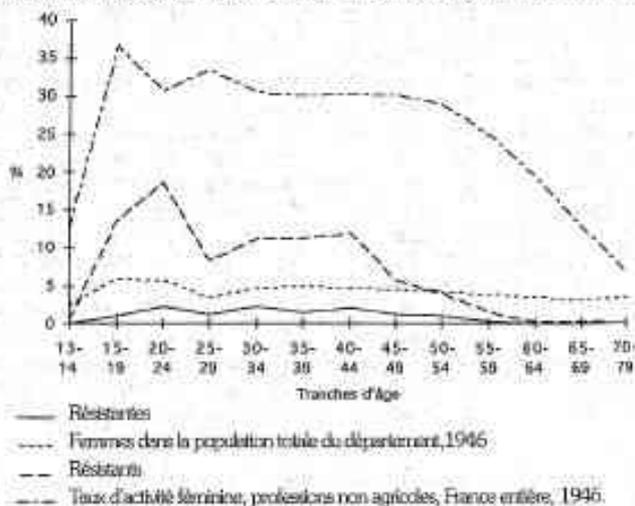
Planche de papillons de l'U.F.F., printemps 1944 - Collection du Musée de la Résistance Nationale

77 - Planche de papillons de l'U.F.F., printemps 1944 - Collection du Musée de la Résistance Nationale
 Le blé de France est aux Français. Mamans exigez 500 gr de pain par jour
 4 heures : nos enfants ont faim. Exigez pour eux 500 gr de pain par jour...
 Femmes de prisonniers... par l'union et par l'action obtenez. La carte d'alimentation de votre absent.
 Du charbon et du bois pour nos enfants
 Du charbon pour soigner nos malades
 Bretonnes exigez de l'amidon pour empeser vos coiffes

**Les résistantes recensées d'Ille-et-Vilaine,
données socio-démographiques**

Age	Résistantes F Ille-et-Vilaine en %	Résistants H Ille-et-Vilaine en %	Femmes de pop. totale Ille-et-Vilaine, 1946 en %	Taux d'activité féminine, prof. non agr., France, 1946 en %
13-14 ans :	0,0	0,52	2,43	12,6
15-19	1,12	13,50	5,84	36,6
20-24	2,25	18,60	5,78	30,8
25-29	1,20	8,40	3,53	33,5
30-34	2,20	11,10	4,61	30,5
35-39	1,50	11,17	4,84	30,1
40-44	2,02	12	4,78	30,3
45-49	1,20	5,77	4,46	30,2
50-54	1,05	4,05	4,09	28,9
55-59	0,22	1,57	3,93	24,9
60-64	0,15	0,22	3,53	19,5
65-69	0,07	0,22	3,02	12,8
70-79	0,07	0,07	3,50	6,7
Total F/(H + F) :	12,81 %	87,19 %	55,04 %	

Résistantes recensées d'Ille-de-France - Données socio-démographiques



Grâce aux travaux pionniers de Jacqueline Sainclivier (page précédente), l'Ille-et-Vilaine est le premier département pour lequel des données détaillées sont disponibles sur la structure par sexe et par âge des C.V.R. Mis en regard de la structure par âge de la population féminine totale et du taux d'activité féminin, ces chiffres permettent un début d'interprétation. Il est clair que la courbe des résistantes ne reproduit pas celle des femmes actives. Le mouvement de retrait de la vie active qui se manifeste vers 20-24 ans, avec le mariage et les premières maternités, correspond au contraire à un maximum d'engagement résistant. Quant au léger reflux du militantisme que l'on constate chez les 25-29 ans, il n'accompagne pas l'agrandissement de la famille mais la baisse démographique liée au déficit des naissances de la guerre de 1914. Au total, l'engagement résistant des femmes, paraît indifférent à l'âge, de 20 à 50 ans. La résistance masculine est au contraire scindée en deux : très nombreuse chez les 15-25 ans, et moins ensuite, de sorte que l'effet du mariage et de la paternité paraîtrait plus fort de ce côté... Le S.T.O. joue sans doute son rôle dans cette différenciation précoce des sexes, mais peut-être le phénomène est-il plus complexe. Il faudrait étendre l'enquête à tous les départements pour pouvoir, conclure, l'intérêt de l'analyse territoriale étant de neutraliser les spécificités sociologiques des mouvements et des réseaux.

79 C. ANDRIEU

80 C. ANDRIEU

Par exemple, compte tenu de son recrutement étudiant plus marqué (9 % d'étudiantes parmi les femmes, contre 5 % en Ille-et-Vilaine), Défense de la France accueille un pourcentage plus élevé de femmes; de moins de 25 ans. En revanche, toutes les statistiques disponibles font ressortir la chute des effectifs au-delà de 50 ou 60 ans, qu'il s'agisse des hommes ou des femmes (24) (25). Il y aurait une analyse à faire de cette résistance des «vieux» qui ont dû surmonter la charge de l'âge et de l'expérience pour assumer celle du risque et de l'inconnu. Agée de 47 ans en 1940 et, selon les termes du

registre de la prison de Fresnes, « décédée cause inconnue quartier allemand » en 1943, Bertie Albrecht en faisait presque partie (26).

S'il se confirme que le mariage et la maternité ne sont pas des obstacles à l'engagement dans une organisation résistante, les exemples connus prendront une valeur représentative. Ainsi Lise London, clandestine du parti communiste, mère d'une petite fille et qui a donné naissance à un second enfant en prison (27) ; ou Lucie Aubrac, fondatrice de Libération-Sud, déjà mère d'un petit garçon, et qui a accouché in extremis à son arrivée à Londres (28); ou Marguerite Gonnet, chef départemental de Libération-Sud aussi, mère de huit enfants et enceinte d'un neuvième qu'elle perdra en prison.; ou encore Marie-Madeleine Fourcade, mère de deux jeunes garçons et chef d'un réseau de 3000 agents (29). Il fallait que l'impératif de combattre fût catégorique pour qu'il ait transcendé le lien maternel sans le distendre. Un nouveau «sur-moi», construit sur le fait de surmonter cette épreuve dans « L'Épreuve» (titre choisi par Annie Guéhenno pour son récit de résistance), donnait aux femmes une dimension supérieure, une force morale qui leur permettait d'affronter les plus grands risques, comme celui de mener une manifestation sur la voie publique, à l'image de la «mégère de la rue Daguerre», ou de participer physiquement, à plusieurs reprises, comme Lucie Aubrac, à l'évasion de détenus, Il ne serait pas étonnant que ces résistantes-là aient été « plus résistantes que les hommes», Le policier chargé de la répression ne manquait pas de psychologie.

Mais toutes les résistantes n'étaient pas des mères de famille. **Le caractère extraordinaire de certains actes de la résistance des femmes - il faudrait vérifier que ces actions exceptionnelles sont proportionnellement plus nombreuses chez elles que chez les hommes s'explique aussi par la sur-sélection qui précédait leur entrée dans une organisation résistante.** Même si les 12 % de femmes dans la Résistance organisée ne constituent qu'un minimum, il reste loin des 52 % de la population totale.

Le fait que les résistantes combattantes aient formé une minorité montre qu'elles avaient à franchir plus de barrières que les hommes pour accéder aux organisations. La probabilité qu'elles présentent des qualités hors du commun s'en trouvait accrue.

(24) Pour l'Ille-et-Vilaine : J. SAINCLIVER, La Résistance en Ille-et-Vilaine, op. cit., p. 90.

Pour le taux d'activité féminine en France (femmes actives sans les étudiantes et les sans-profession, rapportées au nombre de femmes de la classe d'âge correspondant) : « La population de la France », Population-, juin 1974, p. 184. Le taux ici présenté est Calculé hors profession agricole car les 170 femmes C.V.R. d'Ille-et-Vilaine ne comprennent que 6 agricultrices, alors que cette profession rassemble 33 % des femmes actives du département.

(25) O. WIEVIORKA, Une certaine idée de la Résistance, op. cit., p. 164-165 ; L. Douzou, Le mouvement de résistance Libération-Sud, op. cit., p. 510 ; D. VELLON, Le Franc-Tireur, op.cit., p. 257 ; et J. SAINCLIVIER, La Résistance en Ille-et-Vilaine, op. cit., p. 90.

(26) M. ALBRECHT, La grande figure féminine de la Résistance, Berty, Paris, Robert Laffont, 1986, encart photographique.

(27) L. LONDON, La mégère de la rue Daguerre, Paris, Seuil, 1995.

(28) L. AUBRAC, Ils partiront dans l'ivresse, Paris, Seuil, 1984.

(29) M.-M. FOURCADE, L'Arche de Noé, op. cit.

81 C. ANDRIEU

Un statut social vecteur de pratiques résistantes spécifiques?

Un autre type d'étude à développer concerne la répartition socioprofessionnelle des femmes recensées dans la Résistance. Les chiffres actuellement disponibles sont difficilement exploitables car ils portent sur de petits effectifs. Ils risquent de refléter la sociologie d'une organisation ou l'économie d'une région plutôt que la sociologie des résistantes dans leur ensemble. En outre, il n'est pas certain que les auteurs aient employé les mêmes critères de classification. Pour détecter l'effet «Résistance», il faudrait aussi disposer de la répartition socioprofessionnelle des femmes engagées dans d'autres activités militantes, ou dans la région considérée ; et pour observer l'effet « femmes », les mêmes statistiques seraient nécessaires pour la population masculine. Pour le moment, on peut seulement noter quelques tendances qui ne seront peut-être pas toutes confirmées par l'étude approfondie, et qui, de surcroît, ne concernent que la résistance recensée, c'est-à-dire, pour l'essentiel, organisée et combattante, à l'exclusion de la résistance logistique.

Le tableau ci-contre aide seulement à poser des questions. Par exemple, le taux d'activité des résistantes recensées varie considérablement, de 36 à 76 %. Cet intervalle d'incertitude encadre le taux national, qui était en 1946 de 48 % pour les femmes de 15 à 64 ans. Si l'on réunit en un ensemble les quelque 900 résistantes de l'échantillon, on obtient un taux de 52 %, ce qui est un peu supérieur à la moyenne. Il ne serait pas étonnant qu'un individu déjà socialisé par des activités rémunératrices étende plus facilement son champ de socialisation qu'une personne isolée. Mais en 1946, les candidates aux élections législatives étaient «actives» dans la proportion de 72 % d'entre elles (30). Les résistantes auraient été un peu plus engagées dans la vie professionnelle que la moyenne des femmes, mais nettement moins que les militantes politiques des temps ordinaires. La part des « ménagères » dans la Résistance organisée apparaît comme importante, ce qui pourrait confirmer le rôle moteur de la culture féminine. Encore faudrait-il le prouver à l'aide de données statistiques moins lacunaires.

(30) M. DOGAN et J. NARBONNE, Les Françaises face à la politique, op. cit., p. 157.

82 C. ANDRIEU

Répartition socio-professionnelle des résistantes recensées (33)

Catégorie socio-professionnelle	Franc-Tireur %	Libération-Sud %	Calvados %	Ille-et-Vilaine %	Défense de la France %
Agricultrices	5	0	8	4	1*
Comm.-Artisanes	30*	11	20	15	6
Prof. lib., cad. sup.	7	8	27*	5	9
Cadres moyens	*	11	*	9	12
Employées	*	23,5	19	21	6
Ouvrières	0	13	2	4	*
Divers et Indéterm.	0	0,5	0	4	2
Étudiantes	36	16	3	5	9
« Ménagères »	22	17	21	33	55
Total	100	100	100	100	100
Effectifs	60	64	95	170	506
Taux d'activ. fém.	42 %	67 %	76 %	62 %	36 %

Dans la colonne « Franc-Tireur », l'astérisque qui suit le nombre « 30 » signifie que ces 30 % comprennent les catégories « à astérisque » de la même colonne : commerçantes-artisanes, cadres moyens et employées.
Le même procédé est employé dans les colonnes « Calvados » et « Défense de la France ».

Parmi les catégories socioprofessionnelles, la quasi-absence des ouvrières soulève aussi une question. Elle contraste avec la participation des employées, qui étaient pourtant un peu moins nombreuses que les ouvrières dans la population active totale

Par leur très petit nombre, les ouvrières se trouvent ici dans une position comparable à celle des agricultrices. Si l'on suit l'analyse effectuée par l'I.F.O.P. en 1953, il semble que ces deux catégories aient un rapport spécifique à « la politique ». Elles « ne s'y intéressent pas » dans une forte proportion (71 et 72 % contre 47 à 59% pour les autres) (32). Faut-il poser l'hypothèse d'une indifférence politique? Ou mesurer le degré d'instruction que suppose « l'intérêt pour la politique », avec les limites que « la politique » comporte par rapport au fait politique en son ensemble ? Les résistantes n'avaient d'ailleurs pas le sentiment de « faire de la politique ». C'est un solide contresens que fit en 1943 le cousin genevois de Bertie Albrecht en s'adressant à la fille de Bertie, passée clandestinement en Suisse. Il lui fit ce commentaire, à l'annonce de la mort de sa mère : « si ta mère n'avait pas fait de politique, une telle chose ne lui serait pas arrivée » (33). On peut reprendre l'analyse sur des bases plus fonctionnelles.

(31) D. VEILLON, *Le Franc-Tireur*, op. cit., chiffres aimablement communiqués par l'auteur ; L. Douzou, *Le mouvement...*, op. cit., p. 515 ; J. QUELLIEN, « La Résistance en Basse-Normandie... », art. cit., chiffres aimablement communiqués par l'auteur ; J. SAINCLIVIER, *La Résistance en Ille-et-Vilaine*, op. cit., p. 94 ; O. WIEVIORKA, *Une certaine idée de la Résistance*, op. cit., p. 166-167. '

(32) Enquête de l'I.F.O.P., 1953, in M. DUVERGER, *La participation politique...*, op. cit., p. 186-187.

(33) M. ALBRECHT, *La grande figure féminine...*, op. cit., p. 326.

83 C. ANDRIEU

Comme l'a déjà souligné François Marcot, certaines fonctions appelaient à résister plus que d'autres (34). Entre une fermière isolée: et une employée des P.T.T., la probabilité que « l'offre » et la « demande » de résistance se rencontrent était plus grande pour la seconde. L'utilité pratique de la fonction exercée et l'insertion dans un tissu social constituaient des vecteurs de résistance. De ce point de vue, l'importance prise par les commerçantes se comprend facilement. Quant aux ouvrières, leurs effectifs résistants seraient certainement rehaussés si le tableau isolait les chiffres du Front national, des F.T.P., ou ceux d'un département ouvrier.

Au lieu d'aborder l'analyse fonctionnelle à partir des catégories socioprofessionnelles, on peut partir des fonctions exercées par les femmes dans les organisations. Mais comme il n'existe pas encore de statistique sur la répartition des femmes par fonction, le répertoire des actions féminines résistantes reste qualitatif et stéréotypé.

Le rôle des femmes comme agents de liaison ou comme convoyeuses est souvent souligné. Marie Granet et Henri Michel écrivent que les mouvements « utilisaient beaucoup de jeunes filles comme "agentes" de liaison, en partie parce qu'il leur semblait qu'elles étaient moins suspectes et étaient moins souvent fouillées », - tous éléments qu'il faudrait quantifier et vérifier, car ni Lucie Aubrac pour la Résistance en général ni Dominique Veillon pour Franc-Tireur ne présentent la fonction d'agent de liaison comme particulièrement féminisée (35). L'histoire de ces résistantes qui ignoraient pour des raisons de sécurité l'identité des expéditeurs et des destinataires, et qui allaient et venaient entre faux noms et fausses adresses, n'est pas simple à retracer. Travaillant en aveugle, elles ne se sont pas toujours fait connaître à la Libération, abandonnant leur résistance anonyme à l'histoire. M. Granet et H. Michel notent dès 1957 que « parfois, on ne connaît plus que (leur) prénom ou (leur) surnom ».

La part des femmes dans les services sociaux des mouvements fut plus grande encore, conformément à leur rôle social traditionnel. Chargées de secourir les victimes de la répression et leur famille, ces services étaient dirigés par des femmes. Bertie Albrecht avait fondé celui de Combat, Nicole Brunschwig celui de Libération-Sud, Micheline Eude avec d'autres celui de Franc-Tireur. En zone nord, Marie-Hélène Lefaucheux guidait le travail social de l'O.C.M., Myriam David celui de C.D.L.R., et Génia Deschamps celui de Défense de la France (36). Pourtant, en février 1944, lorsqu'il s'agit de constituer un comité de coordination des services à l'échelle nationale, la Délégation générale du C.F.L.N. choisit un homme, le R.P. Chaillet, qui dirigeait les Amitiés chrétiennes, pour présider le C.O.S.O.R. (Comité des Oeuvres Sociales de la Résistance). On retrouve la même division du travail dans les réseaux de sauvetage des enfants juifs, dont le personnel était essentiellement féminin (37).

(34) F. MARCOT, « Les paysans et la Résistance : problèmes d'une approche sociologique », in J. SAINCLIVIER et C. BOUGEARD (dir.), *La Résistance et les Français...*, op. cit., p. 245-255.

(35) M. GRANET et H. MICHEL, *Combat. Histoire d'un mouvement de résistance de juillet 1940 à juillet 1943*, Paris, P.U.F., p. 173 ; L. AUBRAC, *La Résistance. Naissance et organisation*, Paris, Robert Lang, 1945, p. 51-57 ; D. VEILLON, *Le Franc-Tireur*, op. cit., p. 132-133.

(36) M. GRANET et H. MICHEL, *Combat*, op. cit., p. 188-193 ; L. Douzou, *La Désobéissance*, op.cit., p. 183-185 ; D. VEILLON, *Le Franc-Tireur*, op. cit p. 153-156 ; M. GRANET, *Défense de la France. Histoire d'un mouvement de résistance (1940-1944)*, Paris, P.U.F., p.87-88 ; M. GRANET, *Ceux de la Résistance (1940-1944)*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1964, p. 63.

84 C. ANDRIEU

En dehors des mouvements de résistance, les manifestations de « ménagères » (terme qui désignait alors les femmes au foyer) font partie du refus de la situation engendrée par la guerre et l'occupation. Rares pendant la Première Guerre mondiale, ces manifestations furent nombreuses entre 1940 et 1944. Danièle Tartakowsky en a recensé 239, soit près du tiers du nombre total des manifestations de la même période (38). Les pénuries ont fait resurgir des pratiques féminines qui remontent aux révoltes frumentaires de l'Ancien Régime. Une partie de ces « émotions populaires », notamment dans le Var, étaient spontanées (39). Mais le Parti communiste en a suscité un grand nombre car cette forme d'agitation présentait plusieurs avantages : elle cristallisait et propageait l'expression du mécontentement tout en maintenant à l'abri les militants proprement dits qui pouvaient se livrer à d'autres tâches. En outre, bien que les manifestations fussent interdites, la police hésitait à réprimer des démonstrations de femmes dont la plupart n'étaient pas politisées, et dont, au début du moins, les slogans restaient soigneusement centrés sur le manque de pain et de pommes de terre. Par la suite, avec la rupture du pacte germano-soviétique et l'aggravation des conditions d'occupation, les manifestations de femmes se sont peu à peu insérées dans le champ politique. Par exemple, tel qu'il est retracé dans ses mémoires, le discours que Lise London fit aux « ménagères » de la rue Daguerre, le 1er août 1942, était entièrement résistant (40).

En dehors de ces actes de résistance répertoriés qui sortaient de l'ordinaire du temps de paix, des pratiques traditionnelles ont également rempli une fonction résistante.

L'autre Résistance : la Résistance au foyer

C'est un leitmotiv des anciens résistants que de présenter comme essentiel le rôle logistique des femmes dans la Résistance. Compte tenu de la division sexuelle du travail, ce sont les femmes qui assuraient le gîte et le couvert des clandestins de toute nature, qu'ils fussent résistants, juifs, aviateurs aïes, évadés, réfractaires...

(37) R. HOSTACHE, *Le Conseil National de la Résistance. Les institutions de la clandestinité*, Paris, P.U.F., 1958, p. 326-330 ; et R. POZNANSKI, « Shield bearers of the Résistance ? Women in the French-Jewish underground », in D. OGER and L. WETTZMAN (eds.), *Women in the Holocaust*, New Haven, Yale University Press, 1997.

(38) D. TARTAKOWSKY, « Manifester pour le pain, novembre 1940-octobre 1947 », in D. VEILLON et J.-M. FLONNEAU (dir.), *Le temps des restrictions en France (1939-1949)*, Les Cahiers de l'I.H.T.P., mai 1996, p. 465-478.

(39) J.-M. GUILLON, « Le Var, la pénurie c'est les autres », *ibid.*, p. 440-452 ; et « Le retour des "émotions populaires" : manifestations de ménagères en 1942 », in *Mélanges Michel Vovelle*, volume aixois, 1996, p. 267-276.

(40) L. LONDON, *La mégère de la rue Daguerre*, op. cit., p. 161.

85 C. ANDRIEU

femmes risquaient la déportation pour « hébergement », comme les Avis à la population se chargeaient de le leur rappeler (41). Pour surmonter la peur de la répression, et pour accepter aussi l'inconfort de la cohabitation et le surcroît de travail entraîné par la recherche du ravitaillement, il fallait autre chose qu'un simple sentiment humanitaire. Seul un engagement résistant, ou du moins un système de valeurs fortement intériorisé qui sur ce point résistait à l'ordre établi, pouvait déclencher des gestes de solidarité aussi contraignants pour leurs auteurs.

Christian Pineau raconta une anecdote qui montre l'impossibilité de séparer une forme de résistance d'une autre, sinon d'un strict point de vue fonctionnel. En 1943, clandestin total et chef du réseau Phalanx, il loge souvent chez un couple lyonnais (42).

Pourtant, chez mes amis Goyet, l'atmosphère est douce, apaisante. Quand, après un voyage, je retrouve leur petite cuisine, le poste de radio auprès duquel Thérèse fait ses travaux de couture, il me semble que tout danger est écarté, que rien ne peut du dehors venir troubler la quiétude de cette vie de famille. Au premier étage, dans la chambre à côté de la mienne, dort Claudette, la fille des Goyet. Elle a l'âge de mon quatrième fils mais son visage d'enfant est plus grave. Elle participe à la guerre, qu'elle comprend mal, à la Résistance, qu'elle devine à peine. Lorsque sa mère, résolument optimiste, lui annonce, tous les huit jours, dans un esprit d'anticipation, la prise de Smolensk par les Russes, elle bat des mains. Smolensk, ce doit être tout près pour que ses parents soient si

contents. Thérèse s'occupe de mon régime, de mes vêtements, de mon linge, avec un soin touchant. Une nuit, descendant à la cuisine pour y prendre un verre d'eau, je la trouve en train de repasser mes caleçons. Je lui fais un reproche amical :

- Thérèse, vous allez vous fatiguer, vous ne devriez pas travailler encore à plus de deux heures du matin.

Elle répond simplement :

- C'est pour la France.

Couper dans le tissu social résistant paraît difficile, tant l'échange est étroit entre le paria qui se ressourçe physiquement et moralement dans une famille de substitution et la « maîtresse de maison » qui trouve ainsi le moyen de servir sa patrie sans changer de rôle social. Les mères de résistantes, qui, comme ce fut le cas pour Lise London et Marie-Madeleine Fourcade, recueillaient les enfants de leur fille pour leur permettre d'engager le combat participaient elles aussi à la Résistance. La solidarité des civiles, de « l'arrière » pourrait-on dire, peut difficilement être dissociée du combat général quand le risque est le même ou presque. Si la combattante du « front » voit sa vie transformée, celle de « l'arrière » poursuit ses activités habituelles. Elle n'a pas le sentiment de « faire » de la résistance.

(41) P. SCHWARTZ, « Redefining Resistance : Women's Activism in Wartime France », in M.R. HIGONNET, J. JENSON, S.MICHEL, M. COLLINS WEITZ (eds.), *Behind the Lines. Gender and the Two World Wars*, New Haven, Yale U.P., 1987, p. 148 ; et M. COLLINS WEITZ, *Les combattantes de l'ombre Histoire des femmes dans la Résistance*, Paris, Albin Michel, 1997.

(42) C. PINEAU, *La simple vérité*, Paris, Éditions Phalanx, rééd. 1983, p. 293.

86

Plus tard, si elle survit à l'arrestation et à la déportation pour « hébergement », elle n'aura pas l'idée de demander à la patrie une marque de reconnaissance. Quand bien même elle y songerait, que mettrait-elle dans son dossier, à part la liste de ses hôtes ? Paraître monnayer sort hospitalité, après coup ? L'irruption de la sphère publique dans la sphère privée est restée une affaire privée. La situation était différente pour les résistantes qui avaient mené des actions de combat, de renseignement ou de propagande. Elles pouvaient les faire reconnaître en s'appuyant sur la tradition. Autant la République saluait ces « actes remarquables de foi et de courage accomplis dans l'exercice de fonctions spécifiques et dans un cadre social structuré, autant elle laissait au domaine privé l'appréciation des tâches domestiques, fussent-elles à vocation patriotique (43). C'était un principe implicite jusqu'où l'oeil de l'État devait-il s'introduire?- et une question de méthode, car comment évaluer de manière certaine une participation obscure à un travail clandestin? Comment mettre à jour l'ombre de l'ombre?

De fait, le pourcentage de femmes médaillées de la Résistance est proche (10,5 %) de celui actuellement disponible pour les organisations de résistance (12%). Si ce dernier chiffre se confirme, et si l'on accepte l'idée que la reconnaissance publique d'activités privées ténues secrètes au moment des faits n'est pas simple à mettre en œuvre, le poids du regard, masculin dans le processus de distinction des femmes résistantes serait réel mais faible. Les comptages effectués par Jean Quellien pour le Calvados, que nous avons mentionnés plus haut (p. 73), semblent même montrer qu'en ce qui concerne les C.V.R., le biais est inexistant. Les femmes semblent

avoir moins que les hommes recherché les titres de reconnaissance, d'autant moins qu'elles n'avaient « rien fait que d'ordinaire », et que, dans l'esprit de l'époque, une distinction attribuée au « chef de famille » valait pour le foyer. Le système de valeurs d'alors ressort clairement de cet hommage rendu aux « femmes dans la résistance

ornaise », écrit en 1947 par l'ancien chef F.F.I. de l'Orne (44). Il place résolument la résistance des femmes dans la sphère du privé, de l'amour et même de la spiritualité (Premières et dernières lignes du chapitre, en respectant l'interlignage et la présentation):

Elles furent admirables..

Il n'est nullement exagéré de dire que le Pays a contracté à leur égard une lourde dette de gratitude.

Il faut en particulier reconnaître que si leur attitude pendant la clandestinité avait été différente, la Résistance dans l'Orne n'aurait pu être ce qu'elle fût. Mères, épouses, filles, sœurs, fiancées de Résistants, elles apportèrent, dans ce combat l'inépuisable richesse de leurs cœurs et de leurs âmes de Françaises. Elles furent les précieuses auxiliaires des êtres chers dont elles partageaient les risques. (.....) Femmes et jeunes filles de l'Orne, qui avez sacrifié tant de choses aimables, douces ou tendres pour la cause de la Résistance, vous êtes à nos yeux le visage et l'âme de la PATRIE.

Ainsi magnifiée et spiritualisée, la Femme résistante se trouve extraite du monde des récompenses temporelles et des reconnaissances humaines.

(43) La médaille de la Résistance a été créée en 1943 pour « reconnaître les actes remarquables de foi et de courage qui, en France, dans l'Empire et à l'étranger, auront contribué à la résistance du peuple français contre l'ennemi et contre ses complices depuis le 18 juin 1940 ».

(44) A. MAZELINE, *Clandestinité. La Résistance dans le département de l'Orne*, La Ferté-Macé, 1947, p. 101-104. Rééd. Paris, Tiresias, 1994.

87 C. ANDRIEU

Le dénombrement de la résistance diffuse et logistique reste ainsi problématique. Une difficulté semblable se présente à propos des paysans, rîvés à leur ferme et à leurs bêtes comme les femmes à leur foyer et à leurs enfants. Les fermiers, de surcroît, se trouvaient souvent géographiquement isolés. Pour peu qu'il n'y ait pas eu de maquis près de chez eux et que leurs champs ne se soient pas trouvés sur le passage des avions alliés ou sur la ligne de démarcation, la probabilité de participer de manière permanente à la résistance était faible. La très petite représentation des cultivatrices dans la résistance recensée pourrait s'expliquer par le cumul de ces « handicaps », l'agriculture et la féminité. Laurent Douzou a

déjà analysé la position stratégique de la femme d'Alexis Grave, ce cultivateur résistant du Massif central que Marcel Ophuls a filmé dans *Le Chagrin et la Pitié*. Il ne serait pas étonnant que cette paysanne ne soit recensée nulle part. L'exemple de Claire Girard, âgée de 19 ans en 1940, montre également les limites de la connaissance historique quand il s'agit des femmes de l'agriculture. Dès l'origine, la jeune fille est d'esprit résistant. Au mois d'août 1940, elle écrit de Paris (45) :

Car tu sais, ce n'est pas une occupation que nous subissons, mais bien une nazification.

Y résisterons-nous ? (sic). Ici, l'antisémitisme monte et commence ses ravages, c'est atroce. (...) Ici, c'est le règne du mensonge et de la délation, voilà où nous en sommes!

C'est l'écrasement de l'Ame, de l'Esprit sous le triomphé de la Bête.

Mais elle ne s'engage pas dans une organisation. Première femme reçue à l'École nationale d'Agriculture de Rennes en 1939 et première auditrice libre à Grignon, elle est nommée, à la fin de l'année 1943, à la tête d'une ferme de 87 hectares dans l'Oise. Six semaines après son arrivée, elle secourt un aviateur américain tombé non loin de là. A la fin du mois d'août 1944, dans une région à demi libérée, alors qu'elle accompagne des F.F.I. dans leur voiture pour collecter du ravitaillement, elle est arrêtée à un barrage allemand et abattue dans l'heure. L'itinéraire de cette vie interrompue, nulle part consigné, est-il celui d'une résistante, d'une non-résistante? a résistance était-elle « passive », « active », « humanitaire », « civile », voire « armée » puisqu'elle a finalement été fusillée pour avoir aidé des F.F.I. ? Pour évaluer la participation non recensée à la Résistance, il faudrait disposer d'archives. Celles de la Royal Air Force pourraient être utiles pour repérer le rôle des femmes dans les campagnes, même si les rapports des aviateurs recueillis sont écrits par des hommes s'adressant à des hommes (46). L'idée serait de contourner, et si possible de mesurer, l'effet de « cens » produit dans les recensements actuels par l'appartenance à une organisation.

(45) Lettres de Claire Girard. Fusillée par les Allemands le 27 août 1944, Paris, Roger Lescaret, 1954, p.28

88 C. ANDRIEU

Le regard d'une époque

Le filtre qui fait écran, dans les dénombrements actuels déjà population résistante féminine n'est pas tellement l'expression d'une censure masculine que l'effet pervers d'une procédure rationnelle et égalitaire appliquée à un ordre socioculturel fortement clivé. Ou du moins, dans l'hypothèse d'une intention délibérée d'exclure les femmes, faudrait-il mesurer la part de consentement que les femmes ont apportée à l'ordre patriarcal. Car depuis que les années 1960 ont repoussé les années 1940 dans une sorte de préhistoire, le regard post-soixante-huitard sur cette période est devenu anachronique. Il n'en perd rien de sa légitimité, mais l'expérience prouve que l'analyse d'un univers partiellement révolu n'est pas simple.

Un bon exemple d'apparence de censure masculine est fourni par l'Ordre national de la Libération. Claude Bourdet a ironisé sur « l'absence des femmes », « stupéfiante », chez les compagnons (47). Seules six femmes, dont Bertie Albrecht, figurent parmi les 1036 décorations individuelles, soit une proportion infime, très inférieure même à celle de la médaille de la Résistance. La sous-représentation des femmes est manifeste. En outre, quatre de ces « compagnons » ont été décorés à titre posthume, soit les deux tiers, alors que ce n'est le cas que pour 30 % des hommes (48). Si l'on veut poursuivre dans l'intentionnalisme accusateur, cette inégalité de traitement conduit à se demander si sur un plan symbolique, une bonne résistante ne serait pas une résistante morte. Le général de Gaulle, qui a personnellement suivi les nominations dans l'Ordre, aurait exercé là une misogynie emblématique. C'est en substance l'opinion de Claude Bourdet lorsqu'il écrit en 1974, armé de la nouvelle mentalité que les années 1960 ont répandue. Mais en dehors de son discours égalitaire, l'auteur a conservé l'esprit de l'ère antérieure, puisque parmi les résistants dont il évoque le souvenir, il ne trouve à citer que 8 % de femmes, et que de son épouse sous l'Occupation, il n'est question qu'à travers le souci des enfants ou celui causé par sa propre arrestation (49)

(46) Un exemple de travail qui peut être utilisé dans ce sens : O. CLUTON-BROCK, *Massacre over the Marne. The R.A.F. Bombing Raids on Revigny, July 1944*, Cambridge, Patrick Stephens, 1994. A l'aide des archives de la R.A.F., le récit de la prise en charge par la population, hommes, femmes, enfants, des 59 aviateurs tombés et survivants (231 tués), dans un rayon de 50 km.

(47) C. BOURDET, *L'aventure incertaine. De la Résistance à la Restauration*, Paris, Stock, 1975, p.399.

(48) *Mémorial des compagnons de la Libération. Compagnons morts entre le 18 juin 1940 et le 8 mai 1945*, Paris, La Grande Chancellerie de l'Ordre de la Libération, 1961. ,

(49) C. BOURDET, *L'aventure incertaine*, op. cit., index : 38 résistantes pour environ 463 résistants, hommes et femmes.

89 C. ANDRIEU

Malgré tout, entre ces 8 % et les 0,6 % de femmes compagnons, la différence a l'épaisseur d'un changement de mentalité. En 1945, l'archaïsme ne l'a pas complètement emporté puisque Bertie Albrecht fait partie des quinze

compagnons qui ont été inhumés dans la crypte du Mont Valérien le 11 novembre 1945, en présence du général de Gaulle.

Pour mesurer plus précisément la part des femmes, il faudrait éliminer l'effet de la structure socioprofessionnelle. Les chiffres suivants montrent que la place tenue par les militaires, les professions libérales et les cadres laissent peu de chances aux femmes d'accéder à l'Ordre. Sans faire disparaître la question des femmes, le constat renvoie au rapport France libre / Résistance intérieure chez les compagnons (73 % de «France libre»), et à la sociologie des décorés en général (50).

Structure socio-professionnelle de l'Ordre national de la Libération et population active féminine (51)

Catégorie	Compagnons	Femmes « actives », France, 1954
Agriculteurs	3	27
Patrons industrie et commerce	5	13
Prof. lib., cadres sup. et moyens	25	7,5
Employés	3	20
Ouvriers et artisans	2	22
Divers	2	10
Militaires	43	0,1
Étudiants	16	hors population active
Total	99	99,6

0

Il n'est pas étonnant que l'organigramme hiérarchique des organisations résistantes reproduise peu ou prou l'ordre social et patriarcal. Il faudrait plutôt mesurer le degré de reproduction : l'inégalité des sexes s'est-elle retrouvée accentuée ? atténuée? L'idéal démocratique de la Résistance, assez général à partir de 1943, a-t-il joué en faveur des femmes ?

(50) 282 (« Résistance intérieure » + « Résistance intérieure - France libre ») sur les 1 036. D'après la liste donnée par P. MIQUEL, Les compagnons de la Libération, Paris, Denoël, 1995.

(51) F. THESMAR, L'ordre de la Libération ou les compagnons par eux-mêmes suivi du journal de J. Silvy, thèse de doctorat, Institut d'Études Politiques de Paris, 1991, p. 125 ; et O. MARCHAND et C. THÉLOT, Deux siècles de travail en France, op. cit., p. 184-185.

Les données suivantes suggèrent des critères d'analyse. Les exemples du Centre de Libération-Sud (22 % de femmes), du Comité national des Écrivains (8 %), et des Comités départementaux de la Libération (8%), tendent à montrer, par comparaison avec d'autres organismes similaires d'après-guerre, que l'accès des femmes, aux responsabilités a été facilité. Mais il faudrait sortir du raisonnement par l'exemple. La difficulté est aussi de trouver des « populations de référence » qui puissent servir de repère pour la démonstration, car la Résistance reste une expérience unique, et l'après-guerre ne présente pas de structures strictement équivalentes.

Les femmes dans les organes dirigeants (52)

	C.N.R.	A.N.C. 1945	Lib.-Sud Centre	Lib.-Sud Chêss dép. rég.	S.F.I.O. C.D. 1945	S.F.I.O. com. ex. féd.	C.N.E. 1944	Acad. franç.	C.D.L.	Comp. génér. 1968
F	0	33	20	1	1-2	106	4	0	125	—
Total	25	588	92	51	30-31	1843	63	40	1653	—
%	0%	6%	22%	2%	3-7%	6%	6%	0%	8%	2%

Si les femmes « chefs » restèrent rares, c'est aussi en raison d'une autocensure féminine. Le Deuxième sexe n'est paru qu'en 1949, et d'ailleurs sous la plume d'une femme dont les essais de résistance, en 1941, étaient restés sans suite. Intellectuelle d'un autre genre, Édith Thomas fit partie des fondateurs du C.N.E.. en 1942 et y joua pendant deux ans un rôle important d'agent de liaison (53). Diplômée de l'École des Chartes et écrivain consacré, membre, du Parti Communiste à partir de septembre 1942, elle accueillait les réunions du Comité chez elle. En 1952, en évoquant ces réunions dans ses mémoires, elle a noté en passant, comme un fait allant de soi :

« Lorsque j'avais réussi à trouver assez de sièges (ce qui me causait parfois un grand embarras ; les plus jeunes s'asseyaient par terre), je restais silencieuse dans mon coin » (54). Chartiste, romancière, et dame chaisière du C.N.E. ? Plus récemment, Hélène Viannay, fondatrice du mouvement Défense de la France, a raconté qu'elle rédigeait des tracts clandestins avant le démarrage de Défense de la France. Mais, elle n'a « jamais eu l'idée d'écrire dans le journal », l'ayant spontanément considéré comme une affaire d'hommes (55).

- (52) R. HOSTACHE, *Le Conseil National de la Résistance*, op. cit., p. 147448 ; pour l'Assemblée nationale constituante : J. JENSON et M. SINEAU, *Mitterrand et les Françaises. Un rendez-vous manqué*, Paris, Presses de Sciences Po, 1995, p. 369 ; L. Douzou, *La Désobéissance*, op. cit., p. 149, et *Le mouvement de résistance Libération-Sud*, op. cit., p. 484 et 489 ; M. SADOUD, *Les socialistes sous l'Occupation*, Paris, P.F.N.S.P., 1982, p. 238 ; J.-P. BRUNET, *Histoire du socialisme en France*, Paris, P.U.F., 1989, p. 96 ; M. DOGAN et J. NARBONNE, *Les Françaises face à la politique*, op. cit., p. 143 ; G. SAPIRO, *Complicités et anathèmes en temps de crise : modes de survie du champ littéraire et de ses institutions, 1940-1953* (Académie française, Académie Concourt, Comité national des écrivains), thèse de doctorat en sociologie, École des Hautes Études en Sciences sociales, 1994, p. 418 ; C.-L. FOULON, « Les femmes dans les Comités départementaux de la Libération : quelques données pour des recherches futures », in *Les Femmes dans la Résistance*, op. cit., p. 273.
- (53) Cf. G. SAPIRO, *Complicités et anathèmes...*, op. cit., p. 351 et 357-358 ; et A. SIMONIN, *Les Éditions de Minuit, 1942-1955. Le devoir d'insoumission*, Paris, I.M.E.C., 1994.
- (54) E. THOMAS, *Le témoin compromis*, Paris, Viviane Hamy, 1995, p. 106-107.
- (55) Hélène Viannay, interviewée par Dominique Veillon, in « Témoignages », *Clio*, 1995, p. 243 et 258
- 91 C. ANDRIEU

Marie-Madeleine Fourcade, en revanche, n'a pas hésité à commander à des hommes en succédant à son chef qui venait d'être arrêté. Elle avait cependant conscience de franchir une limite puisqu'elle a caché son identité féminine à l'Intelligence Service (56).

Comme l'exemple de Marie-Madeleine Fourcade le suggère a contrario, le traditionalisme féminin n'était pas l'apanage de la droite. Edith Thomas évoque les réticences qui ont été les siennes lorsque « le Parti » lui a demandé d'entrer à l'Union des Femmes Françaises, pour s'occuper du journal *Femmes Françaises*. Elle n'accepta que « par discipline » de mener « l'action quotidienne du pot-au-feu » en rédigeant des tracts « aux ménagères », et démissionna du journal après la Libération (57). A ce moment, Lucie Aubrac lançait un nouveau journal féminin, de gauche également, qui donnait l'image d'une femme plus libérée, valorisant les questions politiques et culturelles et laissant au second plan les tâches domestiques. Privilèges des Femmes ne vécut que l'espace de douze numéros (58).

« Les revendications du "féminisme" de nos grands-mères sont aujourd'hui dépassées » écrit Edith Thomas en 1952 (59). Son propre discours montre le contraire, puisqu'on peut trouver sous la plume de cette femme progressiste les stéréotypes les plus archaïques de la misogynie. En août 1944, comme elle a l'impression que « la plus grande partie de la population (...) aurait préféré que la libération de Paris ne fût que l'oeuvre des Américains », elle résume en usant d'une métaphore sexuée assez commune à l'époque : « Paris est une putain qui attend les jambes ouvertes » (60). Dans l'hommage qu'elle rend en 1945 à Bertie Albrecht, elle parle également sans aménité des « prostituées, des voleuses, des avorteuses » avec lesquelles Bertie fut enfermée (61). A l'époque, les condamnations pour avortement ne cessaient d'augmenter, passant de 537 en 1938 à 4 055 en 1943, et encore 5151 en 1946 et 4 600 en 1947 (62). La Libération n'a pas modifié cet aspect des mentalités.

Le cas de Mathilde Mir est une autre illustration du consentement partiel des femmes à la culture dominante. Personnage hors du commun, Mathilde Mir est la seule femme qui ait été présidente de C.D.L. Leader d'une liste uniquement composée de femmes aux élections d'octobre 1945, directrice d'École Normale et maire-adjointe d'Angoulême, elle écrivit en 1948 un récit romance de la Résistance. Les héros masculins y sont magnifiés à travers une symbolique tirée de l'Antiquité ou de la chrétienté médiévale, tandis que les héroïnes se voient abandonnées à leur condition de simples femmes, dépourvues de toute parure légendaire (63). Ces exemples ne sont que des indices dont il faudrait reprendre l'analyse dans un cadre statistique, mais ils montrent la persistance d'un sexisme inconscient jusque dans l'opinion féminine d'avant-garde.

- (56) M.-M. FOURCADE, *L'Arche de Noé*, op. cit., p. 98.
- (57) E. THOMAS, *Le témoin compromis*, op. cit., p. 117-121.
- (58) L. AUBRAC, in « Témoignages », entretien avec Laurence Klejman et Florence Rochefort, *Clio*, 1995, p. 232 ; et M. DAMOISEAU, *Privilèges des femmes et Femmes françaises, étude sous la direction de Claire Andrieu*, Paris, Institut d'Études Politiques, 1996.
- (59) E. THOMAS, *Le témoin...*, op. cit., p. 118.
- (60) E. THOMAS, *Pages de journal*, op. cit., p. 213. Sur la fréquence de cette métaphore : F. ROUQUET, « Épuration, Résistance et représentations : quelques éléments pour une analyse sexuée », in *La Résistance et les Français*, op. cit., p. 287.
- (61) E. THOMAS, *Cinq parmi d'autres*, cité in *Mémorial des compagnons de la Libération*, op. cit., p. 193.
- (62) D. BUDIN, « Les prisons de femmes de 1945 à 1948 », communication au séminaire « Violence, répression et différence des sexes (1870-1962) », I.H.T.P., 11 avril 1995, compte rendu de la séance rédigé par Danièle Voldman.

Là question de la propension des femmes à résister débouche sur celle du dénombrement des résistants dans leur ensemble. D'une interrogation sur une partie on arrive ainsi à un questionnement sur le tout, autour d'hypothèses dont la mise à l'épreuve permettra de délimiter l'intérêt. Il semble pour le moment que les femmes recensées comme résistantes ne représentent que les membres à part entière des organisations. Un comptage fidèle devrait cependant prendre en compte la résistance « au foyer », qui pouvait s'avérer aussi dangereuse que l'autre. Dans un combat où le front était partout et l'arrière nulle part, puisque le champ de bataille incluait le domicile des familles, les distinctions traditionnelles tombaient, que ce soit entre les soldats et les civils ou entre la sphère publique et le domaine privé. Les 12 % de femmes présentes dans les organisations ne paraissent donc pas constituer l'indice de la participation féminine à la Résistance, mais plutôt un indicateur de leur forme de participation, elle-même liée à une situation socioculturelle.

Il faudrait cependant savoir pourquoi une minorité des femmes, parmi les résistantes, s'est libérée des pesanteurs des mentalités pour mener une «vie d'homme.» dans les mouvements ou les réseaux. Quel a été le facteur d'affranchissement ? Pour Annie Guéhenno, qui, au nom de ses camarades, parle de la Résistance comme d'un embarquement «dans notre vie d'homme», la barrière à franchir était moindre, puisqu'elle menait la vie relativement « androgyne » d'une étudiante. Mais il semble que son universalisme, son refus apparent de distinguer les sexes, notamment, ne soient pas le simple produit d'un statut social, au resté provisoire. C'est plutôt une forme d'humanisme qu'elle exalte, de la même façon que, dit-elle, « derrière les titres, l'argent - tous ces fantômes-, se trouvent les hommes, et ils sont semblables ». En défaisant les simulacres de la comédie sociale, l'expérience de la mort et du danger de mort - «la mort, la mort était partout » - a renforcé cet humanisme résistant. Pourtant il n'est pas certain que l'égalité des chances de résister ait été parfaitement distribuée dans la population. Il est possible, par exemple, que la culture féminine ait été plus adaptée à la résistance, tout au moins à ses débuts, et que l'image de la femme domestiquée, victime du système patriarcal, soit incomplète.

Les particularités de la culture politique des femmes les menaient peut-être plus facilement à la résistance. Moins instruites, moins insérées dans un réseau de relations sociales et professionnelles, et de toute façon « vouées » aux tâches matérielles du foyer, elles avaient un rapport avec l'ordre établi qui n'était pas celui des hommes. «Hors-la-société «d'une certaine façon, il leur était peut-être, plus aisé de passer «hors-la-loi». Est-ce un hasard si dans les nébuleuses résistantes qui ont précédé les mouvements proprement dits, le rôle des femmes a été majeur bien qu'elles fussent minoritaires ? Germaine Tillion pour le réseau du Musée de l'Homme, Lucie Aubrac pour Libération-Sud, Hélène Viannay pour Défense de la France et Micheline Eude pour Franc-Tireur font partie des pionnières d'une résistance encore informelle et sans espoir. A un moment où la psychologie des individus jouait sans doute plus que leur sociologie, il n'est pas sans intérêt de noter le rôle des femmes. Plus tard, à partir de 1943, quand la Résistance, institutionnalisée, est devenue un phénomène « de société », les pesanteurs socioculturelles ont sans doute repris leurs droits

(63) C. ROUAIX, « Madone ou garce : fiction et histoire dans la tourmente de la libération de l'Ariège », Arch. IHTP., Fonds Daniel Latapie, 12 p.

Claire Andrieu, **La Résistance a-t-elle un genre ?** 7eme mn de la vidéo

Femmes résistantes, journée d'études au Sénat 27 mai 2014

<http://videos.senat.fr/video/videos/2014/video23049.html>

<http://www.senat.fr/rap/r13-757/r13-757.html>